



Keleier Hanvec

Bimestriel d'information et de liaison
Janvier-Février 2009 - Numéro 257

☎ 02 98 21 93 43 Fax : 02 98 21 94 97
mairie.hanvec@wanadoo.fr www.mairie-hanvec.fr

Mairie de Hanvec Place du Marché 29460 HANVEC



Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les employés communaux présentent à toutes les Hanvécoises et tous les Hanvécois leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2009.

Bloavez mad ha yec'hed mad d'an holl.



VŒUX DU MAIRE

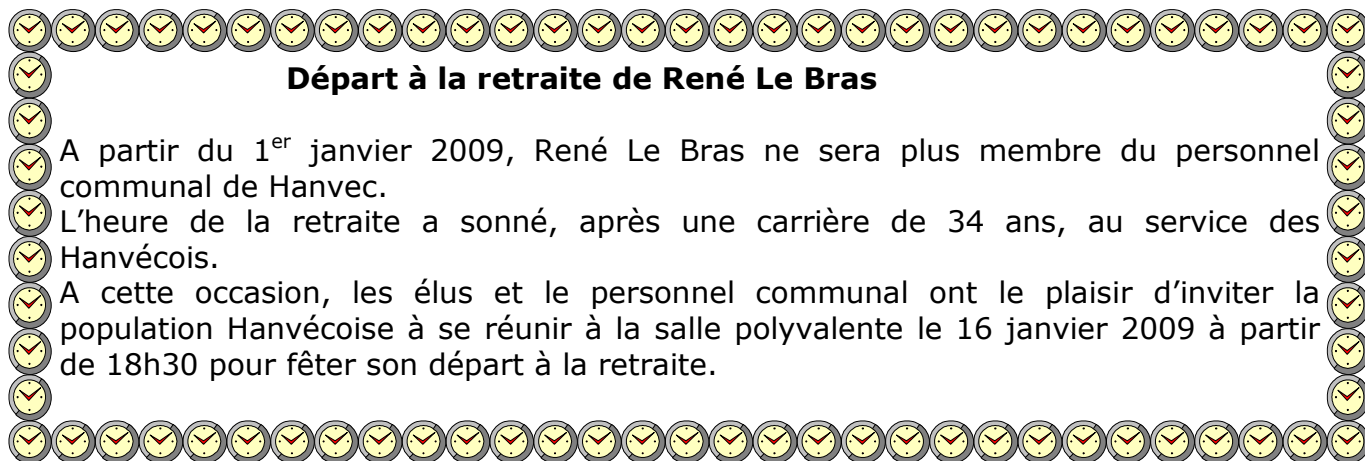
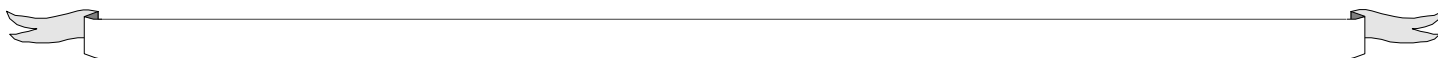
VENDREDI 9 JANVIER 2009

À 19 h

SALLE POLYVALENTE



Tous les habitants sont conviés à venir se rencontrer et boire le pot de l'amitié pour cette nouvelle année.
Cet avis tient lieu d'invitation. Afin de n'oublier personne, aucune invitation écrite ne sera envoyée.



Départ à la retraite de René Le Bras

A partir du 1^{er} janvier 2009, René Le Bras ne sera plus membre du personnel communal de Hanvec.

L'heure de la retraite a sonné, après une carrière de 34 ans, au service des Hanvécois.

A cette occasion, les élus et le personnel communal ont le plaisir d'inviter la population Hanvécoise à se réunir à la salle polyvalente le 16 janvier 2009 à partir de 18h30 pour fêter son départ à la retraite.

En direct du conseil municipal. Séance du 16 octobre 2008

**Aménagement de la voirie communale :
Marché à bons de commandes.**

Le contrat avec l'entreprise SACER est arrivé à échéance. La commune a lancé un nouvel appel d'offres selon la procédure négociée. La commission des finances propose au conseil de retenir l'entreprise SACER pour un marché quadriennal de 70 143,13 € par an. Le conseil approuve cette proposition.

Décisions modificatives.

L'ajustement budgétaire des dépenses impose le vote des décisions modificatives. Le conseil vote les ajustements.

Sortie de l'actif de la commune.

Une partie du parc informatique est devenu obsolète. (Deux ordinateurs et quatre imprimantes)

Le maire propose au conseil, qui l'approuve à l'unanimité, la sortie d'inventaire de ce matériel.

Modification du tableau des effectifs.

La commission administrative paritaire du centre de gestion du personnel a approuvé les propositions de reclassement de deux agents de l'école : Mme Journoux Josiane et Mme Galéron Pascale. Le maire propose au conseil de valider la promotion de ces deux agents au grade d'agent

spécialisé d'école maternelle de 1^{ère} classe. En conséquence, il y a lieu de supprimer deux postes d'ATSEM de 2^{ème} classe et de créer deux postes d'ATSEM de 1^{ère} classe. Le conseil approuve à l'unanimité ces promotions.

Formation des membres bénévoles de la bibliothèque : remboursement de frais.

La bibliothèque est gérée par une équipe de bénévoles. Ceux-ci sont amenés à effectuer des déplacements dans le cadre de leur formation. Le conseil municipal autorise le remboursement par la commune de leurs frais de déplacements ainsi que les frais de restauration. Le covoiturage est à privilégier dans le cadre du développement durable.

Fixation du nombre de membres du CCAS.

Le CCAS est composé de 13 membres, le maire membre de droit, six membres élus et six représentants des associations. Le conseil approuve à l'unanimité la composition du CCAS.

Rapport d'activité 2007 de la Communauté de Communes.

22 communes représentées par 43 délégués sont membres de la communauté de communes. Une synthèse du rapport est remise aux élus. Les délégués à la CCPLD présentent au conseil municipal le rapport d'activité de la communauté de communes 2007 : les compétences, les données budgétaires, les faits marquants.

Commune de HANVEC			PERMANENCES DES ELUS	
Jours	Heures	NOM - Prénom	FONCTION	ATTRIBUTIONS
LUNDI MERCREDI VENDREDI	14h00 - 16h30 14h00 - 16h30 15h00 - 16h30	MORVAN Marie-Claude	Maire	
MERCREDI	9h15 - 12h00	KLEIN-Jean-Marie	5ème Adjoint	Assainissement et cadre de vie (aires de jeux)
MERCREDI	9h00 - 11h00	BIZIEN Jacqueline	1er Adjoint	Affaires sociales, emploi, affaires électorales, cimetière.
JEUDI	9h00 - 12h00	LAGADEC Yves	4ème Adjoint	Information et communication, affaires scolaires, jeunesse, vie associative, personnel des écoles et garderie, fonctionnement des services communaux.
VENDREDI	15h00 - 17h00	LE GUEN Raymond	2ème Adjoint	Bâtiments communaux, PLU, Environnement naturel, déchets.
SAMEDI	9h00 - 12h00	CYRILLE Yves	3ème Adjoint	Voirie, personnel de voirie.
SUR RENDEZ-VOUS		MERRIEN Joël	Conseiller délégué	Espaces verts, terrains de sports

Réunion de bureau: Maire et adjoints une fois par semaine.

Note aux parents

Suite à **un problème informatique**, le délai de paiement de la facture de garderie septembre/octobre 2008 est court.

Si toutefois, vous rencontrez des difficultés, prenez contact avec la Trésorerie du Faou.

Merci de votre compréhension.

Le maire

Communauté de brigades de PLOUGASTEL-DAOULAS

Etat récapitulatif 2007 -2008 *

Tableau fourni par **Le lieutenant RODULFO**

Commandant la communauté de brigades.

* Etat arrêté au 07 octobre 2008



<i>Accidents matériels</i>			<i>Accidents corporels + mortels</i>		
<i>Communes</i>	2007	2008	<i>Communes</i>	2007	2008
Daoulas	17	13	Daoulas	0 + 0	0 + 0
Dirinon	16	10	Dirinon	1 + 0	0 + 1
Hanvec	5	6	Hanvec	0 + 0	0 + 2
Hôpital-Camf	10	7	Hôpital-Camf	0 + 0	1 + 0
Irvillac	1	2	Irvillac	0 + 0	0 + 0
Logonna-D	6	0	Logonna-D	0 + 0	0 + 0
Loperhet	24	7	Loperhet	1 + 0	1 + 0
Plougastel-D	35	16	Plougastel-D	1 + 0	1 + 0
Saint Eloy	0	0	Saint Eloy	0 + 0	0 + 0
Saint Urbain	4	2	Saint Urbain	0 + 0	0 + 0
Totaux	118	63	Totaux	3 + 0	3 + 3

<i>Contrôles VITESSE</i>			<i>Procédures VITESSE</i>			<i>Infractions diverses Code Route</i>		
<i>Communes</i>	2007	2008	<i>Communes</i>	2007	2008	<i>Communes</i>	2007	2008
Daoulas	44	51	Daoulas	73	65	Daoulas	117	87
Dirinon	36	29	Dirinon	24	5	Dirinon	32	21
Hanvec	3	13	Hanvec	1	3	Hanvec	41	22
Hôpital-Camf	18	17	Hôpital-Camf	14	7	Hôpital-Camf	36	19
Irvillac	9	6	Irvillac	9	3	Irvillac	17	11
Logonna-D	4	11	Logonna-D	3	3	Logonna-D	31	18
Loperhet	54	59	Loperhet	37	29	Loperhet	66	43
Plougastel-D	99	132	Plougastel-D	147	107	Plougastel-D	446	391
Saint Eloy	6	7	Saint Eloy	11	1	Saint Eloy	2	0
Saint Urbain	11	7	Saint Urbain	10	1	Saint Urbain	14	7



Don de sang.

Je veux du sang, pour sauver **un enfant**
 Le sang d'**un noir** ou bien le sang d'**un blanc**.
 Lui, il s'en moque que ça vienne d'**un peau rouge**
 Du moment qu'à jamais cet enfant bouge;
 Il bouge et marche et part se promener
 Tout autour de la Terre pour pouvoir embrasser
Le gros, le grand, le mince, le petit
 Qui lui aura sauvé la vie
 En lui donnant un peu de **son temps**
 Et **100ml** de son sang.

Anne O'nime

La garde des jeunes enfants, un casse-tête pour certains parents.

Assistante maternelle, un vrai métier.

Une assistante maternelle agréée est une personne, homme ou femme qui accueille à son domicile, contre rémunération des enfants de moins de 6 ans dont les parents travaillent ou qui ont un besoin d'un accueil occasionnel.

Le Conseil Général est chargé de délivrer l'agrément, assure la formation, l'accompagnement et le contrôle des assistantes maternelles. **L'agrément est l'autorisation administrative d'accueillir à son domicile des jeunes enfants.** Il précise leur âge, leur nombre et les horaires d'accueil.

Devenir assistante maternelle, c'est s'engager dans un métier de contact avec les enfants et leurs parents. **Ce métier connaît aujourd'hui des évolutions importantes :** statuts, formation, rémunération...

Confier les enfants à une assistante maternelle permet aux parents d'assumer leurs obligations professionnelles. Les parents peuvent bénéficier d'une aide financière de la part de la CAF et

d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Toute personne ayant reçu l'agrément du Conseil Général peut devenir assistante maternelle.

L'assistante maternelle doit assurer la prise en charge et

l'épanouissement de l'enfant. Elle doit répondre à des conditions d'accueil, de santé, de sécurité, offrir des conditions de logement adaptées, souscrire une assurance en responsabilité civile et professionnelle

Cette activité reconnue offre aux personnes qui l'exercent : une formation de 120 heures, une rémunération ouvrant droit à une couverture sociale et à la retraite, des indemnités de congés payés...

Le contrat d'accueil est signé par les parents et l'assistante maternelle. Il précise les droits et les obligations des signataires ainsi que la rémunération...



Troisième campagne de dépistage du cancer colorectal

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France.

C'est un cancer **fréquent**: 36 500 nouveaux cas par an, avec une augmentation de 65 % en 20 ans. C'est un cancer **grave**: 16 500 décès par an.

Mais c'est aussi un cancer **guérissable**: le traitement à un stade précoce permet un taux de guérison important (plus de 80 %).

Un test simple, réalisable chez soi, le test Hemocult, conduit, s'il est positif (soit dans

moins de 3 % des cas) à entreprendre des examens complémentaires qui permettent de découvrir éventuellement un cancer, ou mieux, le plus souvent, de l'éviter.

Ce test est proposé gratuitement et sans avance de fonds à toutes les personnes de 50 à 74 ans. Il est disponible chez les médecins traitants et chez les pharmaciens.

Il est important de détecter tôt pour mieux soigner.

Contacts: Association Dépistage Cancers du Finistère (ADEC 29) tel 02 98 33 85 10

Comité féminin/Ligue contre le cancer tel 02 98 47 40 63

Un tour du monde à bord de la Jeanne D'Arc

Jean-Michel Gahéry, jeune Hanvécois de 23 ans, enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe, habitant le village de Lesvenez, fait le tour du monde à bord de la Jeanne d'Arc.

Ce militaire a voulu travailler avec les enfants de la commune.

Aidé par la municipalité, il est entré en contact avec les élèves des deux écoles, leurs enseignants.

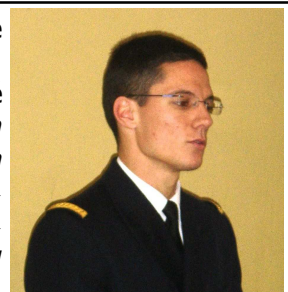
Le jeudi 27 novembre, il est allé à la rencontre des jeunes élèves. Il restera en contact avec les enfants durant tout son périple qui durera cinq mois.

Les enseignants travaillent avec les élèves dans

leur classe, en suivant ce jeune marin.

Jean-Michel Gahéry a quitté Brest le 9 décembre. **Son voyage le conduira à Djibouti, Abu Dhabi, Cochin, Singapour, Djakarta, La Réunion ou L'Ile Maurice, Akaba, Lisbonne.** Il foulera à nouveau le sol brestois le 05 mai 2009.

Ce retour sera l'occasion d'avoir d'autres échanges avec les jeunes Hanvécois.



Jean-Michel GAHERY



Aulne Autocars Transports scolaires

Note d'Information aux familles

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la CAT a acquis la branche transport scolaire et transport occasionnel de la SAS Salaün Autocars. A cette occasion, votre transporteur change de nom et devient **Aulne Autocars**.

Coordonnées : **Aulne Autocars**

ZA de Stang ar Garront
29 450 Châteaulin

Tel : 02 98 86 76 76 Fax : 02 98 86 76 77

Gare de Hanvec

Suite à l'article paru dans le Keleier N° 256, **50 foyers se sont exprimés.**

L'arrêt du TER en gare de Hanvec est un véritable besoin.

Les raisons sont diverses. En premier lieu, les gens souhaitent ce service pour se rendre au travail. La démarche environnementale et le coût des carburants retiennent également l'attention. Quelques personnes évoquent les loisirs, la culture que nous n'avons pas toujours dans nos communes rurales et qu'il faut aller chercher à Brest ou à Quimper.

Fort de vos réponses, le maire a écrit au

Président du Conseil Régional pour lui faire part des besoins quantifiés de ses habitants. Il appartient maintenant aux services du Conseil Régional d'instruire au plus vite ce dossier.

D'autres élus qui travaillent sur ce type de dossier ont eu une copie du courrier du maire.



Yves Lagadec

Association TER 29.

Son but est de fédérer les usagers effectifs et potentiels du TER entre Brest et Quimper, pour développer le nombre de navettes, et **en particulier les arrêts intermédiaires sur la ligne**, améliorer les horaires, la cohérence et les liaisons avec les autres modes de transport.

Contact: Olivier Béon 09 65 20 76 79 (laisser un message avec vos **coordonnées** svp - nous répondrons à chaque appel, à chaque mail)

Mail ter29@laposte.net Blog <http://assoter29.over-blog.com> Cette association tiendra une réunion publique en salle polyvalente, à Hanvec, le samedi 24 janvier 2009 à 10 heures.

Avis aux commerçants, artisans, à tous ceux qui ont une activité économique, touristique, de service... sur la commune.

En discutant avec certains d'entre vous, nous nous sommes aperçus que certaines activités économiques exercées par des Hanvécois n'étaient pas connues de la population.

C'est pourquoi, si vous le souhaitez, nous vous

proposons un espace pour vous présenter dans le Keleier N° 258. La démarche est gratuite. Chaque annonceur a le même espace.

Les annonces devront être déposées en mairie avant le **10 février 2009**.



Madame GUEDES, Madame TRELHU.

Une page de l'histoire de la bibliothèque municipale de HANVEC vient de se tourner. Alors que les travaux pour la construction d'une nouvelle bibliothèque viennent de démarrer, les bénévoles fondatrices de ce service culturel municipal nous ont toutes deux quittés : Mme GUEDES et Mme TRELHU ont mis en place la bibliothèque à la fin des années 1970. Mme GUEDES est décédée il y a quelques mois.

Mme TRELHU (Mimi) vient de partir, ses obsèques ont eu lieu le samedi 13 décembre à RUMENGOL.

Toutes deux n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour promouvoir l'accès aux livres des Hanvécois et nous les en remercions vivement. Leur action se poursuit aujourd'hui.

Marie-France Keromnès

Fêtons Noël et Nouvel An

Notre terre, dans l'espace, depuis la nuit des temps,
Autour du soleil, fait son tour en un an.
Et voici que décembre annonce le moment
Où va se produire le nouveau changement.

Décembre est le mois où les jours sont plus courts.
C'est celui qui nous mène, sans faire de détours,
Vers cette année nouvelle qui arrive à grands pas,
Et de celle qui finit, en sonner le trépas.

Avant de nous quitter, ce mois nous fait le don
De pouvoir fêter Noël au son des carillons.
Quel bonheur que de voir les yeux ronds des enfants
Admirer les beautés d'un sapin coruscant !

Qu'il est donc long le temps! Qu'il est dur d'être sage!
D'attendre que l'homme à la hotte remplie,
Vienne tout doucement, la maison endormie,
Déposer les cadeaux, tout comme les Rois Mages.

Quel plaisir que de voir, en ce petit matin,
Tous ces papiers jonchant les pieds du beau sapin !
Les cadeaux tremblants dans les petites mains
Les yeux brillants, poussant des cris, le plaisir est divin !

Maintenant nous pouvons appeler de nos vœux
Ce moment ineffable et combien merveilleux,
Qui, comme par magie, nous transporte d'un bond,
D'une année dans une autre, et ce, sans transition.

Nous nous congratulons sous le gui et le houx.
Tous les bonheurs qui soient, et même les plus fous,
Nous nous les souhaitons, sans penser que demain
Le destin qui nous guide reprendra tout en main.

Nous tâcherons, quand même, de les réaliser
Tous ces vœux et problèmes, en leur majorité.
Si ceux de l'an dernier n'ont été qu'abordés,
Nous ferons en sorte pour qu'ils soient négociés.

Nous souhaitons à tous, surtout, « Bonne santé ! »
A tous les êtres chers pour l'instant éloignés.
Gardons le souvenir de ceux qui sont partis,
Et que l'on voudrait tant qu'ils soient encore ici.

Mais laissons là, de côté, le marasme.
Ne pensons, pour l'instant, qu'à la joie jusqu'aux larmes,
Que cette nouvelle année soit, à tous, très prospère
Paix, joie et bonheur sur la terre entière !



Georges Galéron

Galleg / Langue française

Veillée Dastum à Hanvec. Contes et chansons en breton

Dimanche 7 décembre, des bretonnants du Nord Finistère se sont retrouvés en salle polyvalente à Hanvec pour la veillée Dastum. Le public varié a passé un excellent moment en écoutant ces contes en breton. Les chants bretons ont eu la part belle également. Les talents Hanvécois n'ont pas hésité à se produire. Vers 18 heures, il a fallu mettre un terme à la veillée. L'engagement de revenir à Hanvec l'année prochaine a été pris. Merci à tous, d'avoir su raconter, chanter ou écouter. Un grand merci à Mimi et Guiguite qui se sont activées pour servir le goûter.

Yves Lagadec



Brezhoneg / Langue bretonne

Beilhadeg gant Dastum en Hañveg. Kontadennoù ha kanaouennoù e brezhoneg

D'ar Sul 7 a viz Kerzu e oa en em gavet brezhonegerien norzh Penn-ar-Bed e sal liezimplij Hañveg evit kemer perzh er veilhadeg kinniget gant Dastum. Laouen-tre e oa bet an dud a bep seurt a oa bet war al lec'h o selaou ar c'hontadennoù brezhonekse. Plijadur o doa bet ivez gant ar c'hanaouennoù. Tud donezonet-kaer eus Hañveg a oa bet war al leurenn a-benn-kaer. War-dro 6 eur abardaez e oa bet ret paouez gant ar veilhadeg. Prometet ez eus bet distreiñ da Hañveg er bloaz a zeu. Trugarez d'an holl da vezañ bet o tibunañ kontadennoù, o kanañ pe o selaou. Trugarez vras da vMimi ha da c'hGuiguite o doa labouret a-zoare evit servijout merenn-vihan.

Yves Lagadec

Associations.

Invités en mairie, le 24 novembre 2008, les représentants des associations œuvrant sur la commune de Hanvec ont mis en place un calendrier des manifestations pour l'année 2009. Ce calendrier n'est pas figé. Il est évolutif et sera complété dès qu'une autre manifestation sera programmée. Le but étant avant tout de répartir

des moments sur l'année, de ne pas avoir deux ou plusieurs manifestations le même jour.

A ce jour, voici le calendrier. Il est transmis à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas et figure sur son site internet.

Date	Association	Manifestation
15 janvier	Amicale des anciens	Assemblée générale. Goûter, Galette des rois
7 mars	APE Ecole Publique Per Jakez Hélias	Soirée crêpes
01 mai	APE Ecole Publique Per Jakez Hélias	Vente de muguet devant la boulangerie
16 mai	Sans faute à Hanvec?	Concours de dictées
06 ou 07 juin	APE Ecole Publique Per Jakez Hélias	Fête de L'Ecole Publique Per Jakez Hélias avec repas et spectacle des enfants
14 juin	Entente Sportive du Cranou	Tournoi de football adultes et seniors
20 juin	Dimerc'her	Fête de la musique
21 juin	APEL Ecole Ste Jeanne d'Arc	Kermesse
9 juillet	Amicale des anciens	Pique-nique
14 juillet	Entente Sportive du Cranou	Concours de pétanque à Lanvoy
07 novembre	Dimerc'her	Bourse aux jouets et à la puériculture
29 novembre	APEL Ecole Ste Jeanne d'Arc	Marché de Noël
05 décembre	Dimerc'her	Téléthon

Dans le courant du premier trimestre l'association «**Sans faute à Hanvec?**» organisera une épreuve de certificat d'études s'il y a suffisamment de candidats. (*Dictée, questions, calcul mental et deux problèmes*)

L'association «**Entente Sportive du Cranou**» organisera deux brocantes dans l'année et une fête des jeunes en fin de saison.

L'association «**Nature et Patrimoine**» devrait nous présenter une exposition sur la partie «*montagne*» de notre commune. La période n'est pas fixée.

L'association «**Hanvec 21**» se prononcera après son assemblée générale.

La commune dispose d'un minibus. Il sert aux déplacements des personnes âgées à mobilité réduite. Les associations œuvrant auprès des jeunes peuvent l'utiliser pour le transport de ces derniers. Compte tenu de la conjoncture actuelle, la commune pourrait mettre en place un plafond kilométrique. L'utilisation du minibus fait l'objet

d'une réservation écrite. Il faut y mentionner les coordonnées du chauffeur.

Les responsables de manifestations qui ont besoin de matériel, de locaux... doivent faire **une demande écrite** en mairie pour enregistrement et pour être en règle vis-à-vis des assurances.

Subventions Année 2009.

Pour obtenir une subvention, **les associations œuvrant sur la commune doivent faire une demande écrite à la mairie avant la fin du mois de février.**

Cette demande doit présenter les éléments suivants:

- _ Bilan financier
- _ Nom, prénom, date de naissance et adresse des jeunes bénéficiaires.



Bibliothèque municipale

Le travail d'informatisation étant achevé, la bibliothèque est à nouveau ouverte aux heures habituelles.

L'équipe des bénévoles

Le service public de l'eau à Hanvec ; informations et rappels

Bonjour à tous, Bon Noël et Bonne année de la part du syndicat du Cranou.

Comme chaque année, il est de tradition de publier les dernières informations et nouvelles qui concernent le service public de distribution de l'eau dans notre commune pour rappeler aux anciens abonnés et informer les nouveaux des caractéristiques de notre réseau de distribution et de ses modalités de fonctionnement.

Cette année, une nouvelle présentation de la facture reçue en début décembre a fait poser des questions par de nombreux abonnés, pour mieux comprendre. Le syndicat du Cranou tente ici de vous informer au mieux.

Rappel : Le service public de l'eau est confié à un syndicat intercommunal qui regroupe les communes de **Hanvec** (intégralement) et de **Le Faou** (pour alimenter le quartier de Rumengol). La population concernée dépassait fin 2007 1850 habitants via 1125 abonnements. La gestion de ce service est assurée en délégation de service public c'est à dire que des élus des 2 conseils municipaux (3 chacun) sont nommés pour constituer le « conseil syndical » qui organise le service et en porte la responsabilité. Il est contrôlé par les services de l'état, la préfecture et la DDAF, la DASS, pour la régularité des opérations et la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. La communauté (part intercommunale) est en charge de tout investissement et reste propriétaire des équipements.

Le budget du syndicat repose exclusivement sur l'apport des abonnés. Il est totalelement indépendant du budget des communes.

Pour **l'exploitation** proprement dite le syndicat a délégué la gestion journalière à un fermier. Le délégataire est la COMPAGNIE DE L'EAU ET DE L'OZONE, en vertu d'un contrat de 12 ans qui prend fin le 31 Décembre 2013. Le fermier assure le fonctionnement, la surveillance et l'entretien permanent des installations, la continuité et égalité du service et relève les compteurs.

Il assure l'accueil des usagers (antenne de Landerneau), la facturation et le traitement des doléances clients. Il réalise les mises en service (branchements) et l'entretien de l'ensemble des ouvrages et le renouvellement si besoin des branchements, des canalisations <à 6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement.

Le service est assuré 24 h / 24 et 365 jours/365 par an.

(ce qui est impossible pour les employés communaux d'une petite communauté)

Le réseau du syndicat du Cranou est très long (110km) et concerne aussi bien des zones d'altitude (la « montagne ») que de

bord de mer (Lanvoy), ce qui représente une lourde charge d'investissements et de fonctionnement pour maintenance. De gros investissements ont été réalisés depuis 4 ans pour réduire les fuites liées aux anciennes canalisations. **La sécurité** du réseau est assurée par un maillage de compteurs et un système de télétransmission de données isolant des secteurs pour informer au plus tôt d'éventuelles fuites. Quatre réservoirs assurent 1000 m3 de réserve pour une autonomie éventuelle de 1,5 jour de consommation. Le réseau est par ailleurs entièrement interconnecté avec le SMAEP (Syndicat Mixte de Daoulas) et depuis cette année en capacité de remonter l'eau jusqu'à Kervel en cas de sécheresse.

La qualité de l'eau distribuée par le syndicat du Cranou est exemplaire du fait de la qualité de ses ressources propres sur notre commune et parfaitement conforme aux normes en vigueur. Pour boire il est inutile d'acheter de l'eau minérale sauf nécessité médicale particulière. Cependant, les filières de traitement devront être prochainement renouvelées, du fait de la prochaine impossibilité de se procurer le filtre et neutralisant naturel qu'est le maërl des Glénan.

Le prix de l'eau distribuée comprend une part fixe (abonnement) et une part au m3 consommé. Chacune de ces parts est prélevée pour la communauté (le syndicat pour les investissements) et l'autre pour le distributeur (le fermier). S'y ajoutent des taxes de l'agence de l'eau et la TVA. Lire le détail de votre facture au verso de celle-ci. **Le prix moyen est de 2,40€/m3**, source DDAF, rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.

Ne pas confondre avec l'assainissement.

Il concerne seulement 215 abonnés rattachés à ce service collectif. Cet assainissement est en gestion communale ou régie et ne dépend en rien du Syndicat du Cranou qui fournit l'eau. Cette facturation d'assainissement comprend la part d'abonnement au service et la consommation qui est celle relevée au compteur d'eau. C'est pourquoi le gestionnaire regroupe les deux factures sur le même document pour économie de gestion.





L'assainissement doit lui aussi être en équilibre budgétaire et autonome. La régie s'est vue contrainte de fortement réévaluer ses tarifs, d'autant plus qu'elle traite des eaux non issues des compteurs. Ce qui s'est traduit par une forte augmentation du « prix de l'eau » pour 215 abonnés sur

la présentation simplifiée de la facture de cette année. Le service d'assainissement communal vous éclairera dans le prochain Keleier sur son évolution ; sans nouveaux raccordements à la station d'épuration il reste actuellement déficitaire, déficit à charge des seuls abonnés.

Conseils pour réduire les factures : Au delà de l'incitation à poursuivre les économies d'eau potable, sens civique et écologique, et de boire

cette eau plutôt que d'acheter des bouteilles d'eau minérale il est rappelé qu'il est prudent de se protéger contre une fuite interne à votre installation après le compteur. 1° en surveillant régulièrement votre compteur, 2° en souscrivant auprès de l'agence de Landerneau à l'«assurance fuite» à faible coût (< 10€) proposée par Veolia. Ne pas confondre avec l'assurance onéreuse proposée également par Veolia, par courrier, pour les interventions extérieures.

Il est rappelé que le syndicat n'autorise aucune dérogation de facturation en cas de dépassement anormal de consommation. Chacun est responsable de ce suivi.

BONNES FETES A TOUS

Pour Le syndicat,

Son Président, Jean-Pierre Réhault

Association Local Jeunes.

Bureau Adultes : Présidente Anne-Elisabeth Réhault ; Secrétaire Solange Moine ; Trésorier, Fred Soubigou

Bureau Jeunes : Présidente Laure Bourdonneau ; Secrétaire Mathilde Herrou ; Trésorier Romain Fortia

Le montant de la cotisation annuelle est inchangé : 5€.

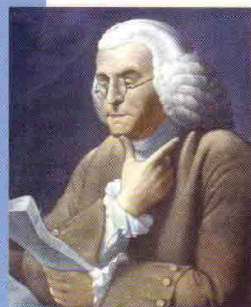
Une nouvelle section est ouverte : « Aide au Burkina » avec préparation d'un Fest Deiz fin mars en collaboration avec l'école du Nivot.

Les jeunes, inscrits à l'aide aux devoirs sont très nombreux. Nous manquons d'adultes bénévoles pour répondre à leur demande. Nous faisons donc appel aux bonnes volontés que nous accueillerons avec joie, pour encadrer l'aide aux devoirs, pour nous aider aux 5 déplacements dominicaux annuels ou pour participer au Feiz Deiz.

Collège François Collobert

**12 rue des écoles
29 590 Pont de Buis.**

Matinée « Portes Ouvertes » **LE SAMEDI JANVIER 2009 DE 9 H 00 à 12 H 30.**



Il n'y a jamais
eu de bonne
guerre
ni de mauvaise
paix.

Benjamin Franklin

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE DAOULAS

Madame SOULARD-LE DUC Izabel accueille le public, lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h (permanences téléphoniques et accueil sans RDV)

Les après-midi sur RDV

(possibilité d'adapter les heures de RDV en fonction des besoins, le midi, le soir)

Contact : 3 route de la Gare—29460 DAOULAS
Tél/fax : 02.98.25.87.26



E.S CRANOU

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2008

Le challenge 29 pour l'équipe B est une nouvelle coupe pour les équipes réserve qui recevait les gars du RHEUN3 qui jouent une division au dessus et qui mènent par 2 buts. Mais les joueurs de l'ES Cranou ayant de la ressource sont revenus dans la rencontre pour revenir au score et égaliser en bout de fin de partie. Résultat 2 à 2.

L'équipe A, en coupe de Conseil Général, recevait le Sade Landernéen qui se mit à l'abri par 2 fois. L'ES CRANOU en marquant 1 fois est revenue, mais l'accélération des joueurs visiteurs nous fit très mal car deux autres buts furent marqués, ce qui porta le score à 4 buts à 1.

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2008

Déplacement à SAINT THONAN pour l'équipe C, qui malheureusement a perdu 2 buts à 1.

A DIRINON, la réserve a réalisé un bon match face à leurs homologues qui répondaient à chacune de nos réalisations car à chaque but, marqué par nos joueurs, réplique immédiate des adversaires. La fin de la rencontre nous a souri et nous prenons l'ascendant en obtenant la victoire 4 buts à 2.

L'équipe première, à PLOUGASTEL-DAOULAS, rencontrait l'Étoile ST GUENOLE B à peu près au même niveau. Donc, il fallait faire un résultat positif, ce qui fut fait par 2 buts à 0.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2008

En challenge 29, déplacement à SAINT URBAIN contre l'ES MIGNONNE et c'est sur un score de parité 1 but à 1 que se termine cette rencontre.

L'équipe première jouait la coupe de district à SAINT DIVY, classé une division au dessus. Les joueurs des deux équipes ont joué une belle partie en ayant quelques occasions de buts. A la mi-temps, le résultat est de 0 à 0. A la reprise, l'ES CRANOU ouvre le score à la suite d'un corner. On s'achemine vers la fin de la partie, lorsque SAINT DIVY égalise à 10 minutes de la fin. Les prolongations ne donneront rien et la série de tirs aux buts peut commencer. Notre gardien, en repoussant 3 tirs adverses, qualifie l'équipe, pour le prochain tour.

DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2008

La réception de DIRINON B pour l'équipe première à HANVEC n'a rien donné en 1ère mi-temps avec un jeu équilibré avec des occasions, des deux côtés. A la reprise, avec l'appui du vent, les attaques de l'E.S.C se font plus pressantes et sont justement récompensées par 2 buts contre 0 pour les visiteurs.

L'équipe B, sur l'ancien terrain, a joué face à LOPERHET B, un match serré où nous avons souffert pour conserver la victoire 2 buts à 1.

Par contre, au FAOU, l'équipe C a subi la loi de LOPERHET C, en encaissant un cinglant 6 buts à 1.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2008

Le déplacement à PLOUVENTER pour l'équipe C a été bénéfique avec la victoire 3 buts à 0.

La réserve, à BREST, face au F.C REUNNIONAIS, a obtenu une nouvelle victoire par 3 buts à 1.

L'équipe première jouait à LOPERHET, leader du groupe. Cela commençait bien pour nos protégés avec 2 buts marqués en début de match. A la reprise, les locaux réagissent et réduisent le score. Par la suite, notre équipe réduit à dix, encaisse un second but et plus rien ne change jusqu'au coup de sifflet final. Match nul 2 buts à 2.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2008



Journée de coupe de district à HANVEC avec, en lever de rideau, l'équipe B qui jouait en challenge 29 face à DIRINON 3. Après une rencontre équilibrée jouée sous un temps humide, l'ES CRANOU a réussi à inscrire 1 but qu'il a fallu préserver jusqu'au coup de sifflet final.

Par contre, l'équipe première était opposée à SAINT THONAN, évoluant en 1ère division. Le match a démarré sur de bonnes bases pour nos couleurs avec 3 buts rapidement marqués en 1ère mi-temps. A la reprise, l'ES CRANOU pouvait aggraver la marque, mais c'est SAINT THONAN qui est revenu à la marque par 2 fois. Un dernier but pour le CRANOU clôture cette rencontre et la qualification pour le prochain tour.



DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2008

Repos pour les équipes C et B pour cause de rencontres reportées.

Par contre, l'équipe A a joué sa rencontre face à LA ROCHE-MAURICE, sur décision arbitrale. Le match a été équilibré au vu des occasions de buts, de l'une ou l'autre équipe et c'est sur un score de parité 0 à 0 que s'est achevé la partie.

DIMANCHE 7 DECEMBRE 2008

Rencontre reportée pour la C face au Stade LANDERNEEN.

L'équipe B a joué à BREST face au leader le PL LAMBEZELLEC, sur terrain stabilisé, surface peu habituelle pour nos joueurs qui en ont fait l'amère expérience en étant battus par 6 buts à 2.

A PLOUEDERN, l'équipe première a repris sa marche en avant après deux matchs nuls. A la mi-temps, le score était de 0 à 0. Tout s'est débloqué à la reprise, avec deux réalisations pour l'ES CRANOU et rien pour les locaux. Score final 2 à 0.



REMISE DE L'ECUSSON D'ARBITRE

Le 23 novembre, à l'issue du match de coupe, a eu lieu la remise de l'écusson d'arbitre à un jeune joueur de l'ES CRANOU, **Mathieu PIRIOU**, qui a passé son examen d'arbitre le 10 octobre, à la suite de la journée de l'arbitrage, le samedi 4 octobre à SAINT THONAN.

C'est dans la salle polyvalente de HANVEC et en présence de Christian GUILLOU, arbitre et Président de la CDA, René QUERE, Président de l'amicale des arbitres, du Maire du FAOU, Monsieur ENGILEBERT, de Georges GOURVES, adjoint, Eric BARS, Conseiller municipal de HANVEC, Ludovic LALANDE et Jean LE VIOL, Président et Secrétaire de l'ES CRANOU, sa famille, ses amis... A noter, que son père, Bernard Piriou est également arbitre à l'ES Cranou.

Après les allocutions d'usage, Monsieur GUILLOU a remis au jeune récipiendaire son écusson, en le félicitant comme plus jeune arbitre du district et lui souhaitant de gravir les échelons pour officier au plus haut niveau.



Calendrier

Les jeunes (débutants à 18 ans) auront un nouveau calendrier pour la seconde moitié du championnat pour rééquilibrer les groupes.

	<u>Equipe C</u>	<u>Equipe B</u>	<u>Equipe A</u>
11.01	ESC—GUISSENY	ST GUENOLE—ESC	AS PLOUGASTEL—ESC
18.01	ESC—MILIZAC	ES MIGNONNE—ESC	PENCRAN—ESC
25.01			COUPE
01.02	ST FREGANT—ESC	ESC—FC IROISE	ESC—SIZUN-LE TREHOU
08.02	ESC—ST DIVY	ESC AS PLOUGASTEL	ESC—LA FORET
15.02			COUPE OU RATTRAPAGE
22.02			COUPE OU RATTRAPAGE
01.03	FC LANDERNEAU—ESC	FA LARADE—ESC	FA LARADE—ESC
08.03	ESC—ST THONAN	ESC—DIRINON	ESC—ST GUENOLE
15.03	LOPERHET—ESC	LOPERHET—ESC	DIRINON—ESC



SANS FAUTE A HANVEC?

35 personnes dont 20 domiciliées à Hanvec ont participé à la dictée, organisée le 6 décembre dans le cadre du Téléthon.

Primaires :

1°) Nolwenn GOLIAS

Collégiens :

6ème-5ème

1°) Juliette GUEGANTON 3,5 fautes

4ème-3ème

1°) Anaïs MEVEL 1,5 faute Test : 1 faute

2°) Alexandre AUGUSTIN 1,5 faute Test : 3 fautes

3°) Romain BOURRIGAN 2 fautes

Lycéens :

1°) Morgane MEVEL 5,5 fautes

2°) Marie-Laure HERRY

Grand public :

1°) Monique RAFFIN 1,5 faute

2°) Marie-Renée MERRIEN 2 fautes Tests : 3 fautes

3°) Mireille COLIN 2 fautes Tests : 5 fautes

(toutes trois membres du club Sans Faute à Hanvec ?)

4°) Marc RIOUALEN (BREST) 2,5 fautes Tests : 4 fautes

5°) Marie-Josée RIOUALEN (BREST) 2,5 fautes Tests : 5 fautes

Confirmés :

1°) Béatrice CARIOU-LECOQ (LA ROCHE-MAURICE) 1 faute

(membre du Club Sans Faute à Hanvec)

2°) Henri LE GUEN (GOUESNOU) 2,5 fautes Tests : 0 faute

3°) Yvonne LE DENN (LANDERNEAU) 2,5 fautes Tests : 2,5 fautes

4°) Yvette GAC (HANVEC) 2,5 fautes Tests : 3,5 fautes

5°) Anne-Marie THEPAUT (BREST) 3 fautes

Randonnée, suite.

Dans un précédent keleier nous vous avons présenté quelques randonnées possibles à faire à Hanvec. Nous avons donné quelques conseils aux randonneurs, notamment de tenir leur chien lorsqu'ils rencontrent des gens, de ne pas jeter les détritrus...mais nous avons sans doute oublié d'en donner à certains chauffeurs! Peut-être que vous ne le savez pas mais le circuit de la Madeleine nous oblige à traverser la départementale Hanvec - Le Faou et à la suivre sur 200 mètres. Malheureusement beaucoup de

véhicules circulent très vite et certains ont même tendance à ne pas « s'intéresser » aux marcheurs. Alors, s'il vous plaît, faites attention, ralentissez, décalez-vous! C'est quand on est à pied qu'on se rend compte de la vitesse excessive de certains véhicules!



Nolwenn Rouffie



Appel Sainte Jeanne D'Arc

Nous avons le souhait d'organiser pour le printemps 2010, une grande course à pied (trail) sur les chemins de la commune.

Nous sommes à la recherche de personnes motivées afin de nous aider à préparer et à

réaliser ce grand projet.

Une réunion courant mars 2009 sera programmée via le prochain Keleier.

En attendant, pour tous renseignements, contactez Youenn Boursier au 06 13 89 57 86.

L'APEL Sainte Jeanne d'Arc vous souhaite de très bonnes fêtes.

Youenn Boursier

Un lien pour les internautes Hanvécois: <http://fr.youtube.com/watch?v=4GSJZdKJEKY>

La page des enfants.

D	U	N	K	E	R	Q	U	E	H	U	F	J
I	I	X	W	C	Z	R	T	Y	K	L	B	N
E	T	R	E	T	A	T	E	H	B	A	H	J
P	A	R	I	S	R	A	S	B	O	U	R	G
P	A	R	V	B	N	Y	U	D	U	X	E	R
E	V	R	E	U	X	V	J	A	R	E	N	E
R	B	O	R	D	E	A	U	X	G	R	N	N
Z	A	U	T	H	H	N	I	L	E	R	E	O
B	R	E	S	T	D	N	A	G	S	E	S	B
E	A	N	A	N	T	E	S	H	N	H	A	L
F	Z	S	R	F	R	S	J	O	M	G	K	E
Y	Q	C	L	Y	O	N	D	G	K	N	A	U
H	V	I	C	H	Y	P	J	L	M	N	R	U
A	Z	R	G	B	E	R	G	E	R	A	C	T
C	A	R	C	A	S	S	O	N	N	E	I	U

21 noms de ville de France sont cachés dans la grille. Il faut les retrouver.

La réponse est cachée dans le journal

$$\begin{array}{r} 0314 \\ + 3112 \\ \hline 6531 \\ \\ \dots \\ + \dots \\ \hline 6531 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 6397 \\ - 5507 \\ \hline 4031 \\ \\ \dots \\ - \dots \\ \hline 4301 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 6123 \\ + 0765 \\ \hline 8796 \\ \\ \dots \\ + \dots \\ \hline 8796 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 5837 \\ - 5243 \\ \hline 2061 \\ \\ \dots \\ - \dots \\ \hline 2061 \end{array}$$

Dans chaque rectangle, il y a deux opérations. Celle du haut est fautive. A toi de remettre les chiffres dans le bon ordre pour que les résultats des opérations soient corrects.

Charades

1) Mon premier a dévoré le petit chaperon rouge.

Mon deuxième se réalise parfois.

Mon troisième se passe le matin.

Mon tout est le petit de mon premier.

2) Mon premier est une note de musique.

On se nourrit de mon deuxième.

Mon troisième attache.

Mon tout est indispensable pour faire du pain.

3) Mon premier est un rongeur.

Mon second fait tourner une porte.

Mon troisième ressemble à un cerf.

Mon tout vit dans les ruisseaux.

4) On lance mon premier dans un jeu de société.

Mon second est le contraire de bas.

Mon troisième est une note musicale

Mon quatrième est quand les élèves se rangent devant leur classe.

Mon tout est un produit pour la toilette.

5) Mon premier est un sport qui ressemble au base-ball.

Mon deuxième c'est quand tu te lèves pour aller à l'école.

Mon troisième est une marque très connue.

Mon tout est une danse.

Phrases en lettres et chiffres.

Transforme comme le modèle:

7 1 9

Cela veut dire: C'est un œuf.

Continue:

A) 7 A L 2 10 Q T

B) L S F R

C) 7 1 9 K C

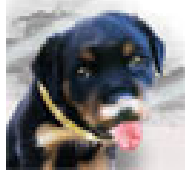
D) - 2 N = + 2 P

E) 100 10 Q T

F) 100 T, C 1 5 & 1 000 000

G) L N A R I T, L A H T 1 9

LA DIVAGATION DES CHIENS



Les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux et des dégâts qu'ils occasionnent.

La divagation des chiens susceptibles de présenter un danger pour autrui est punie d'une amende de 3^{ème} classe (au plus 457 €).

Le propriétaire d'un chien non tatoué est puni d'une contravention de 4^{ème} classe (au plus 762 €).

Merci de prendre toutes les mesures pour que vos animaux ne gênent pas le voisinage.

En outre, elle est interdite dans les :

- zones de baignade
- aires de boules
- aires de jeux des enfants

ANIMAUX DANGEREUX ET ERRANTS ET PROTECTION DES ANIMAUX.

Pour l'application des dispositions de la loi 99.5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux, s'adresser à la mairie.



Croix Rouge Française DELEGATION DE LANDERNEAU

AIDE ADMINISTRATIVE

Service Gratuit, Anonyme et Confidentiel.

Vous avez besoin d'une aide pour la gestion de votre budget, dans la rédaction de courriers ou pour remplir des formulaires administratifs.

PERMANENCE AU LOCAL DE LA DELEGATION

Les samedis des semaines impaires de 10h à 12h

CONTACT

Croix-Rouge Française – Délégation Locale de Landerneau
Allée des Haras – 29800 Landemeau
Tél/Fax : 02 98 85 01 10
@ : stephane.bellec@croix-rouge.fr

OFFRES ET RECHERCHES EMPLOI

Assistante maternelle agréée accueille votre enfant 4 à 5 jours par semaine à partir de janvier 2009.

☎ 02.98.21.90.53

☺☺☺

Assistante maternelle agréée dispose d'une place pour un enfant dès février 2009.

☎ 06.85.46.84.76

☺☺☺

Je propose mes services pour les collégiens désireux de perfectionner leur anglais. Je suis actuellement en Terminale ES européenne et spécialisé anglais renforcé. J'ai beaucoup voyagé en ANGLETERRE grâce à deux échanges scolaires et quatre autres voyages linguistique hors système scolaire.

Je pourrais donc sans problèmes aider les collégiens de la 6^{ème} jusqu'à la 3^{ème}, à approfondir leur anglais, les aider à faire leurs exercices ...

Pour plus d'informations et pour les disponibilités, veuillez me joindre au 06.16.87.82.77

Tarif : 12 €/h

☺☺☺

Professeur retraité donne cours de math - physique de mise à niveau à domicile
Tél : 02.29.62.91.37

☺☺☺



Le centre des restos du cœur de CHATEAULIN recherche tout mobilier en état (litterie, armoire, tables, buffet, siège, etc..) vaisselle, ustensiles de cuisine, vêtements...

Les dons sont attribués en totalité aux familles en difficulté.

Nous effectuons le transport sur rendez-vous.

PONT DE BUIS - Tél : 02.98.73.09.86

HANVEC - Tél : 02.98.81.03.54

Depuis le 1er décembre 2008, **nouvel artisan Electricien-Plombier**

sur la commune: une envie de changer de salle de bains, un robinet qui fuit, un ballon d'eau chaude hors service, une VMC à nettoyer...

AEP Rénov' Habitat, artisan adhérent de la coopérative CBS avec salle d'exposition sur Landivisiau.



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

24.10 **Achille ABED--JADE**, 14 route de La Gare
12.11 **Loan SIMON**, Keronézou
20.11 **Katell AUVRET**, 1 bis, Le Clos des Fougères
08.12 **Antoine LOXQ**, 4 route de la Gare

MARIAGES

22.11 **OLIVA VENEGAS Yaset** et **MERRIEN Katell**, RENNES

DECES

21.10 **VERVEUR Pierre**, 85 ans, Moulin de Kergadec
12.11 **BIZIEN Marguerite**, 71 ans, Kerbluen

CRAM DE BRETAGNE

Service Branche Retraite
236 rue de Châteaugiron - 35030 RENNES CEDEX 9
☎ **0.821.10.35.35** (0,09 €/mn, depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h à 17h.

IREQ DE LESNEVEN

Dimanche 25 janvier 2009
à partir de 11h45
grand Kig ha Farz
Réservation au 02.98.83.33.08

Cherche vélomoteur Peugeot 103 à acheter en état de fonctionnement. Tél: 02 90 91 40 79

PLUVIOMETRIE A BOUDOUGUEN

Octobre : 109 mm
Novembre: 144,9 mm

Le développement durable au quotidien.



Sensibilisons les enfants : "l'avenir est entre leurs mains"

1) Opération « 5 minutes de répit pour la planète »

Le 1er février 2007,

«l'Alliance pour la Planète», un regroupement d'associations de protection de la nature, lance un appel à l'attention de tous les citoyens. **L'Alliance pour la Planète propose d'éteindre les veilles et lumières de 19h55 à 20h : c'est l'opération « 5 minutes de répit pour la planète » !**

1er objectif: sensibiliser.

D'abord lancé sur Internet, cet appel est ensuite diffusé sur de nombreux sites, des blogs et des forums. L'objectif au départ n'était pas d'économiser de l'électricité, mais vraiment d'attirer l'attention des citoyens, des médias et des décideurs sur le gaspillage d'énergie.

2ème objectif: montrer qu'une baisse de notre consommation est possible.

Selon le RTE (réseau de transport électrique de France), la consommation d'électricité a baissé de 1% pendant ces 5 minutes.

3ème objectif :faire participer concrètement les citoyens

7 millions de citoyens, soucieux des questions liées au réchauffement climatique, ont participé.

2) Les bons comportements : à l'école

L'école est le lieu où tu passes le plus de temps, en dehors des périodes de vacances bien sûr... C'est un lieu que chacun, élèves et enseignants, doit respecter afin d'en faire un endroit agréable à vivre et



respectueux de l'environnement.

Si tu as des bonnes astuces simples et utiles pour protéger ton environnement à l'école, tu peux proposer à tes camarades de classe et à tes enseignants de les mettre en place!

1ère bonne astuce

Sais-tu qu'un arbre sur trois est vendu pour faire du papier? On peut économiser le papier en retournant les feuilles déjà utilisées. Propose à ton maître ou à ta maîtresse de mettre en place une corbeille pour y déposer les feuilles écrites au recto. Le verso sera utilisé pour le brouillon.

Une 2ème astuce

Au goûter, limite les emballages : utilise une gourde et la boîte à goûter pour les biscuits, cela évite de jeter des emballages individuels. Ou mange un fruit : pas d'emballage, et c'est bon pour la santé. As-tu vraiment besoin d'un nouveau cartable à la mode chaque année?

Une 3ème astuce

L'hiver il fait froid, pense à mettre des pulls au lieu de pousser à fond les radiateurs. Dans certains pays d'Europe, des écoles ont mis en place "La journée gros pulls" pour participer aux économies d'énergie. Pense aussi à éteindre les lumières quand il n'y a plus personne dans la classe.

Tous ces articles (et bien d'autres) vous pouvez les retrouver sur le site "**les petits citoyens.com**". Il est très intéressant pour sensibiliser petits et grands.

Claudie Cariou



Agenda

02 janvier	Don du sang	Le Faou CCAM
09 janvier	Vœux du maire	Salle polyvalente 19 h
16 janvier	Départ en retraite René Le Bras	Salle polyvalente 18h30
24 janvier	Ter 29 Réunion publique	Salle polyvalente 10h

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDES

M. THOMAS Jean-François, habitation, 18 route de Kerliver

TAUPINOT Michel et BERTHELE Nelly, habitation, Guernalin

LAGADEC Yves et Brigitte, extension habitation, 4 route de La Forêt du Cranou

LE MAT Sylvie, habitation, 15 bis route de La Gare

ACCORDES

LE MENS Paul, modifications diverses, Boudouguen

Réponses aux jeux.

Les noms de ville de France cachés:

DIEPPE, EVREUX, ROUENS, BORDEAUX, VANNES, NANTES, TROYES, BERGERAC, LYON, BREST, AUXERRE, PARIS, CARCASSONNE, VICHY, SRASBOURG, RENNES, GRENOBLE, ETRETAT, DUNKERQUE, BOURGES, DAX

Les charades: Louveteau, Farine, Ragondin, Déodorant, Tecktonik

Phrases en lettres et chiffres.

A) C'est à elle de discuter, **B)** Elle laissait faire, **C)** C'est un œuf cassé, **D)** Moins de haine égal plus de paix, **E)** Sans discuter, **F)** C'est un Saint Emilion, **G)** Hélène a hérité, elle a acheté un œuf.

DECLARATION PREALABLE

DEMANDES

M. et Mme PRONOST Christian et Nelly, création ouverture sur habitation, Toulbohen

M. BERTHOLON Patrick, clôture, 4 route de Kerliver

M. CHASSAGNE Vincent, remplacement des fenêtres, 4 place du Marché

ACCORDES

M. AUMOND Morgan, extension habitation, L'Espérance

M. BERTHOLON Patrick, clôture, 4 route de Kerliver,

M. et Mme PRONOST Christian et Nelly, création ouverture sur habitation, Toulbohen

M. CHASSAGNE Vincent, remplacement des fenêtres, 4 place du Marché

NUMEROS UTILES

15 Urgences médicales

17 Gendarmerie

18 Pompiers



3237 Pharmacies de garde

02 98 90 55 77 Chirugiens-dentistes

06 73 39 70 18 Cabinet infirmier Hanvec

LES SERVICES DE GARDE DEBUTENT LE SAMEDI A 13H ET SE TERMINENT LE LUNDI MATIN

PERMANENCES SOCIALES

Une assistante sociale tient ses permanences :

➤ le jeudi après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous (prise de rendez-vous au 02.98.85.35.33) à PONT DE BUIS - HLM du Drénit Bât A2 RDC gauche

➤ les 2ème et 4ème mardis après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous (prise de rendez-vous au 02.98.85.35.33) à la mairie du FAOU

Pour toutes les personnes non connues du service, un module d'accès aux droits se tient les :

➤ Lundis, mercredis, vendredis matins de 9h à 12h au CDAS de LANDERNEAU (5 rue du Docteur Pouliquen) sans rendez-vous,

➤ Mardis matins de 9h à 12h à PONT DE BUIS (HLM du Drénit—bât A2 RDC gauche) sans RDV.

Le prochain Keleier paraîtra en début mars. Veuillez déposer vos annonces pour le 16 février dernier délai, en mairie ou par mail : mairie.hanvec@wanadoo.fr. Merci.

PREPARATION DU N° 258 DE MARS AVRIL 2009 LE LUNDI 16 FEVRIER 2009 A 20H30 A LA MAIRIE DE HANVEC.

